



EDUCATION

Inscriptions scolaires 2021/2022

Les inscriptions scolaires des enfants nés en 2018 pour l'année 2021-2022 se dérouleront du 5 janvier au 19 février 2021.

Publié le 04 janvier 2021

Pré-inscription au Pôle Enfance

- › Mardi et mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- › Vendredi de 12h à 17h
- › Jeudi sur rendez-vous : 04 42 18 19 81 / accueil.pole-enfance@aubagne.fr

Confirmation d'inscription sur l'école d'affectation

- › Fin avril 2021 : réception du courrier d'affectation dans une école de votre secteur
- › Mai/juin 2021 : prise de rendez-vous avec le directeur d'école pour valider l'inscription scolaire

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

2021-2022

Pour les
enfants nés
en 2018

du 5 janvier au 19 février 2021

ETAPE 1 :

Pré-inscription au Pôle Enfance

Le mardi et le mercredi
de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h.

Le vendredi de 12h à 17h.

Le jeudi sur rendez-vous :

04.42.18.19.81.

accueil.pole-enfance@aubagne.fr

ETAPE 2 :

Confirmation d'inscription sur
l'école d'affectation

Réception du courrier
d'affectation dans une école de
votre secteur - fin avril 2021.

Prise de rendez-vous avec le
directeur d'école pour valider
l'inscription scolaire - mai/juin.

DOCUMENTS À FOURNIR :

Originaux et photocopies :

- pièce d'identité des 2
représentants légaux
- livret de famille
- 1 justificatif de domicile de
moins de 2 mois
- pièces complémentaires si
situation particulière

Dossier famille (création ou
mise à jour)

DEROGATIONS :

Pour une école hors secteur ou
hors commune, demande à faire
et à nous retourner au pôle
enfance avant le 20 mai 2021.

AUBAGNE
en Provence

Pôle Enfance, av. Marcel Pagnol

Retrouvez toutes les informations sur le site

WWW.AUBAGNE.FR

dans l'Espace Famille